

Maladies

transmises par les moustiques en milieu de travail



UNE SIMPLE PIQÛRE PEUT NUIRE À LA SANTÉ

RECOMMANDATIONS POUR LES
EMPLOYEURS
DE TRAVAILLEURS EXTÉRIEURS

APPRENEZ À LES PROTÉGER

Institut national
de santé publique

Québec

Quelles maladies peuvent transmettre les moustiques?

Au Québec, on observe principalement...



Le **virus du Nil occidental (VNO)**



Les **virus du séro-groupe Californie (VSC)**

Ces virus se transmettent...



lors d'une piqûre de moustique,



...mais **pas** au contact avec un animal ou une personne infectée.

En cas de piqûre(s), il faut...



Surveiller l'apparition possible de symptômes **durant 2 à 14 jours**



Encourager le travailleur à l'inscrire dans un **registre** des incidents/accidents de travail

Saviez-vous que... ?

- ✓ Il existe plus de 80 espèces de moustiques au Canada dont 50 au Québec, mais **seulement certaines piquent l'humain** et peuvent transmettre des maladies.
- ✓ Seules les **femelles** piquent : **c'est lors de cette piqure qu'elles peuvent acquérir et transmettre des maladies.**
- ✓ Elles sont principalement attirées par les **mouvements** d'une personne, mais aussi par le **dioxyde de carbone (CO₂)**, la **chaleur** et les **odeurs** qu'elle dégage.
- ✓ Les **changements climatiques** font partie des éléments pouvant augmenter le risque de contracter une maladie par piqûre de moustique.

Symptômes et actions à prendre

Peu ou pas de symptôme :

La majorité des personnes infectées par ces virus (environ 8 personnes sur 10) présentent peu ou pas de symptômes. Aucune action nécessaire.

Symptômes bénins :

Traitement des symptômes et en suivre l'évolution.

- fièvre, frisson et/ou fatigue
- maux de tête
- douleurs musculaires
- troubles gastro-intestinaux
- gonflement des ganglions
- rougeurs sur la peau avec boutons

Symptômes graves :

Dans de rares cas, on observe des troubles neurologiques graves (méningite, encéphalite) pouvant causer des dommages permanents et la mort. Ceux-ci peuvent se manifester par :

- confusion, désorientation
- somnolence
- engourdissements, faiblesse
- troubles visuels
- raideur à la nuque
- convulsions
- perte de coordination ou de conscience

En présence de **symptômes associés à la forme grave de l'infection**, il faut **consulter rapidement un médecin, ou appeler le service 8-1-1 en cas de doute**



Traitement



Aucun traitement spécifique ni aucun vaccin n'existe contre ces infections pour le moment.



La majorité des personnes guérissent par elles-mêmes, sans traitement.



Les cas plus graves peuvent recevoir des soins pour stabiliser et améliorer leur état de santé.

Connaître les risques

Populations à risque

Tout le monde peut être infecté par le VNO ou les VSC. Les personnes travaillant ou pratiquant des loisirs à l'extérieur ont plus de risques d'être piquées et infectées.

Les personnes âgées de 50 ans et plus, ayant un système immunitaire affaibli ou étant atteintes de maladies chroniques risquent davantage de développer la forme grave du VNO.

Régions à risque

Presque toutes les régions du Québec, en ville ou à la campagne, dans les boisés et dans les forêts.

Saisons à risque

Risques plus élevés pendant les mois d'été, lorsque les populations de moustiques sont abondantes.

Les infections se poursuivent durant l'automne, jusqu'aux premières gelées.

Période à risque

Les moustiques sont surtout actifs à l'aube et au crépuscule, mais il est possible de se faire piquer toute la journée. Planifier les activités de travail en conséquence pour éviter leur présence dans la mesure du possible.

Téléchargement



Pour en savoir plus et télécharger :
tinyurl.com/prevention-moustique

LA PRÉVENTION EN DEUX RÈGLES D'OR

1

ÉVITER LES PIQÛRES DE MOUSTIQUES

Avant, pendant et après les activités extérieures :



Inviter les travailleurs à...

Prendre une **douche avant de sortir** à l'extérieur pour réduire les odeurs corporelles, en évitant les produits odorants ou parfumés.



Porter des **vêtements propres, longs, de couleur claire**, surtout à l'aube et au crépuscule. Se vêtir de la tête aux pieds en couvrant bien les poignets, les chevilles et le cou.



Utiliser un **insectifuge (chasse-moustiques)** à base de DEET ou d'icaridine, en suivant les recommandations du fabricant.



Planifier les activités de travail afin de réduire leur présence lors de la forte activité de moustiques.



Documenter la présence de piqûre dans un registre au besoin.

2

RÉDUIRE LA PRÉSENCE DE MOUSTIQUES DANS L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

A. Éliminer la présence d'eau stagnante dans tous types de récipients pouvant amasser de l'eau. Les moustiques en ont besoin pour se reproduire.

- Brouettes, chaudières, pneus, etc.
- Jouets ou modules pour enfants
- Ordures (ex. gobelets de plastique)
- Gouttières, réservoirs d'eau de pluie ou drains de toiture : **installer un moustiquaire** sur le dessus.
- Poubelles, bacs de recyclage et autres contenants : **couvrir et/ou en percer le fond.**

B. Garder l'environnement de travail propre et fonctionnel :

- Installer des **moustiquaires** sur les portes et les fenêtres. Vérifier leur état annuellement, et s'assurer que les portes extérieures se ferment hermétiquement.
- **Aménager** les zones de repos et de repas dans des endroits ouverts et dégagés. Tailler la végétation (haies, bosquets).
- Ajouter des **prédateurs** naturels aux jardins aquatiques qui s'attaqueront aux larves de moustiques. Faire l'entretien des plans d'eau.